



**Notes de la séance du
Conseil des établissements lausannois**

jeudi 2 juin 2022 à 19h30

Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville, Lausanne

- Présidence :** M. David **Payot**, Conseiller municipal
- Présent·e·s :** M^{mes} **Cheseaux Hannah, Charollais Gonin Myriam, Conus Ariane, Corajoud Caroline, D'Auriol Alexandra, Demenet-Gugelmann Béatrice, Deshayes Raphaëlle, Dind Céline, Edenhofer Kristel, Favre Virginie, Guinand Corinne, Gygax-Jabaudon-Gandet Valérie, Heiniger Latha, Hoffmann-Pochon Nicole, Kazanciyan Romina, Lopez-Bloch Ania, Marquis, Eléonore, Martini Noémie, Richoz Viviane, Roch Karine, Rossier Geneviève, Savoye Magalie, Tashi Emirjeta, Terribilini Martine, Weber Cindy, Winkler Sylvie, Zombath Danielle, Zryd Centelighe Claude, Zuercher Magali.**
- MM. **Beaud Valéry, Bettens Eric, Bittar Jean-Paul, Conus Jean-Daniel, Ferrer Marc, Fremaux Nicolas, Gratzl Jérôme, Hofstetter Philippe, Jaquenoud Antoine, Kamenica Musa, Kart Denis, Kupferschmid Fabien, Olivier Hubert, Patronaggio Sandro, Razzano Keko, Steiner Yves, Vikrin Talla Serge, Yemane Samson**
- Excusé·e·s :** M^{mes} **Ayari Layla, Blanc Pauline, Costa-Rubin Isabelle, Grandjean Lüthi Floriane, Nikles Floriane**
- MM. **Dezuari Olivier, Friderici Vincent, Nater Sébastien, Pidoux Christophe, Pupet Patrick**
- Participant·es du SEP :** M^{mes} **de Kerchove Barbara, De Pietro Fabienne, Rakoto Laurene**

1. Ouverture de la séance et accueil

M. David Payot, Président du Conseil et Conseiller municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, souhaite la bienvenue à l'Assemblée, remercie les personnes présentes et annonce les personnes excusées.

M. Payot présente les Président.e.s des différentes CET et les remercie de leur engagement, de même que le Vice-président du CEL, M. Valéry Beaud.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du dernier PV (10 mars 2022)

Le procès-verbal est adopté.

4. Informations générales sur les écoles lausannoises

- Nouvelles de la CRL (Conférence des directrices et directeurs lausannois)

M. Payot donne la parole aux président.e.s de la CRLS et de la CRLP.

CRLS : M. Jean-Daniel Conus prend la parole. Lors de la dernière rencontre il avait évoqué le fait que cette année scolaire se déroulait sous le signe de l'ouverture, après de longs mois de contraintes sanitaires. Il annonce que son établissement est en plein préparatifs pour les activités de fin d'année et il se réjouit de vivre ces moments de partage.

Au niveau des directions, il annonce qu'il y aura quelques changements. Mme Claude Zryd prendra la présidence de la CRL – ainsi que de la CRLP - à la rentrée d'août 2023. Au niveau de la CRLS, la présidence sera assurée par Mme Floriane Grandjean Lüthi.

CRLP : Mme Sylvie Winkler prend la parole et salue toute l'assemblée.

Après avoir raconté quelques anecdotes sur son parcours et sa fonction de directrice pendant 10 ans, elle exprime quelques enjeux liés aux travaux d'entretien des écoles, qui nécessitent des organisations spéciales, par exemple de déplacer des classes entières dans des structure mobiles (*Portakabin*). Elle fait également la promotion de *l'Expo idéale*, actuellement au Forum de l'Hôtel de Ville, qui présente la démarche de l'établissement primaire de Mon-Repos, dans le cadre d'un projet pilote de médiation culturelle.

- Plan de rentrée 2022

M. Payot donne quelques nouvelles de la rentrée 2022 et des travaux en cours, ce qui permet de rejoindre les préoccupations exprimées par Mme Winkler.

Mme de Kerchove présente les enjeux de la rentrée 2022.

Pression démographique forte sur les secteurs de Floréal, La Sallaz et Pierrefleur :

- Constructions provisoires à La Sallaz
- Réouverture du collège de Tivoli (EP Floréal)
- Aménagement des zones de recrutement entre Beaulieu et Pierrefleur (alentours des Bergières) pour équilibrer les effectifs

Arrivée des premiers habitants aux Plaines-du-Loup :

- Les enfants seront scolarisés au collège du Vieux-Moulin (1-6P) et aux Bergières (7P-11S), en attendant l'ouverture du nouveau collège.

Réouverture du collège du Riolet

- **Accueil parascolaire et Devoirs accompagnés (DAC)**

Rapprochement DAC-APEMS (3-6P) :

Est mis en consultation auprès des CET du primaire, un projet de *vade-mecum* (cadre de référence) des DAC qui permet de clarifier ce que l'on peut attendre et ce que sont les devoirs accompagnés à Lausanne.

Mme de Kerchove rappelle la loi sur l'enseignement obligatoire : les communes doivent organiser des devoirs surveillés d'une part et organiser une prise en charge parascolaire d'autre part.

Le SEP attend le retour du document en consultation. Mme de Kerchove s'excuse pour l'envoi un peu tardif et repousse le délai de retour d'une quinzaine de jours, soit vers le **15-20 juin**.

Calendrier :

Délai pour les inscriptions le 9 mai ; suivi par les responsables de site ; confirmations aux familles à fin juillet.

Nouveautés :

Pour les 3-6P:

- Nouvel APEMS à Sévelin et quelques pistes dans le quartier Sous-Gare...
- Nouvel APEMS à l'Avenue de Morges (APEMS Clémence)
- Nouvel APEMS à Pierrefleur (automne 2022)

Pour les 7-8P: ouverture de deux nouvelles structures parascolaires 7-8P (projets pilotes) :

- Belvédère
- Elysée

Pour rappel, ces structures 7-8P proposent un accueil de midi et de l'après-midi sur inscription, avec diverses activités (facturation au prorata du revenu des parents).

- **Constructions, rénovations** (cf. annexe)

Mme de Kerchove rappelle que pendant que les élèves sont en vacances, les équipes du SEP préparent non seulement la rentrée dans les différents domaines, mais sont aussi très actifs dans les collèges. Outre les grands entretiens, il y a toute une série de chantiers prévus dans les collèges : rafraichissements, isolations, rénovations, assainissements, ou d'autres projets en lien avec les besoins des établissements scolaires.

- **Politique des préaux scolaires**

Rénovation des préaux scolaires lausannois

Rénovation des préaux de Vieux-Moulin, Beaulieu, Coteau-Fleuri et Pierrefleur

Ces quatre projets, soutenus par les Fondations Radix et Federer, sont réalisés par le SEP, le SPADOM et la déléguée aux places de jeu.

Objectif : encourager l'intégration de la nature au sein des cours de récréation.

Calendrier :

- Travaux : vacances scolaires d'été 2022 (plantations à l'automne 2022)
- Inaugurations : à organiser pour l'automne*

Dans le cadre de ces projets, une formation sur l'utilisation pédagogique des espaces naturels de récréation est également proposée par la Fondation Radix à l'intention des professionnel-le-s de l'école, en collaboration avec la fondation Silviva (Pierrefleur: 10.05 et 08.09 ; Vieux-Moulin : 31.08 ; Beaulieu : 05 et 12.09 ; Coteau-Fleuri : 14.09).

Mme De Pietro précise qu'il existe des documents intéressants élaborés par la Fondation Radix qui seront bientôt en ligne. Elle explique que ces quatre projets vont se clôturer par des inaugurations ouvertes aux riverain.e.s.

**Hors séance : la date du 24 septembre 2022 a été retenue pour Beaulieu et Vieux-Moulin. Les inaugurations des deux autres préaux ont pu être reportées au printemps 2023.*

Objectif canopée

En 2022, outre les arborisations prévues dans le cadre des projets Radix, le SPADOM complétera l'arborisation des six préaux scolaires suivants : Bergières, Chandieu, Elysée, La Sallaz, Malley et Prélaz.

Consolidation de la politique des préaux scolaires

- Rédaction d'un rapport-préavis en lien avec la nouvelle politique municipale répondant aux postulats en la matière.
- Questionnaire sur l'accessibilité des préaux (deux écoles)
- Evaluation des premiers projets (préaux d'Eglantine et de Riant-Pré)
- Chaque rénovation de collège ou nouveau chantier est l'occasion de penser, repenser et de réaménager le préau!

Projets de quartier en collaboration avec le Secrétariat général EJQ

Collège St-Roch: 2022-2023 Coordinateurs du projet: Aziz ORFIA et Valentin AUGSBURGER
Mise en place d'une large démarche participative et rédaction d'un rapport.

Contrat de quartier d'Entre-Bois, 2020-2023 Coordinatrice du projet: Emilie LOERTSCHER
En cours.

Collège de Béthusy Coordinatrice du projet: Emilie LOERTSCHER

Démarrage d'une démarche participative et de médiation, dans un contexte quelque peu tendu

Démarche « Pousses Urbaines », sept. 2021-2022 Déléguée à l'enfance: Florence GODOY

Projet de recherches « Préaux en tous genres » (Interact), févr. – déc. 2022

Déléguée à l'enfance (SG-DEJQ): Florence GODOY / UNIL: Cléolia SABOT

Prises de parole :

Précision sur la demande de crédit-cadre pour la modernisation et l'extension des réseaux informatiques pédagogiques dans les bâtiments scolaires, ainsi que pour l'équipement des classes en affichage numérique frontal

Une membre s'interroge sur le bien-fondé pédagogique et est sceptique quant à la somme demandée ; de plus, il faut tenir compte des dépenses énergétiques. Au niveau de la pesée des intérêts, le fait de mettre 10 millions dans des tableaux blancs numériques l'interroge, alors que des élèves ont leur classe dans des *portakabins* (structures provisoires).

M. Payot précise qu'en ce qui concerne les coûts, les spécifications ont été définies en coordination avec le Canton, après un long travail de négociations, puisque la nature du

matériel dépend d'enjeux pédagogiques (relevant du Canton) et que le financement est une responsabilité des communes. Il a été convenu que le Canton lance un appel d'offre pour demander un équipement type qui soit le plus adapté et qui réponde aux critères en matière de consommation d'énergie. Cela ne devrait pas coûter aux communes plus de CHF 2'500.- par écran (pour au moins 5 ans). Comme les équipements ne sont pas tous compris dans ce montant, il y a aussi dans les 10 millions, tout un équipement de réseaux pour pouvoir amener la formation dans chaque classe, avec l'avantage d'une part, d'avoir un débit qui puisse correspondre au besoin d'une classe, et d'autre part de limiter autant que possible le rayonnement des réseaux. M. Payot précise que les 10 millions prévus pour ce projet n'empêchent pas les rénovations et les réfections prévues. En effet, la planification prévoit des travaux pour un montant de 450 millions sur 10 ans. Le principal défi de la Ville est de pouvoir mener simultanément différents chantiers scolaires.

Une autre membre demande s'il y a un engagement du canton pour la formation des enseignant·e·s sur l'application de ces outils, sachant qu'il s'agit d'un gros investissement.

Mme Winkler répond qu'elle a déjà travaillé avec les enseignant·e·s au collège de Montoie, qu'ils sont en train de préparer des petits moments pour découvrir tout ce qu'on peut faire avec et comment mettre en œuvre. Cela concerne son établissement. Au niveau du Canton, il y a une série de choses qui se fait maintenant par capsule vidéo, ainsi que des modules au niveau de la formation continue (HEP). D'une manière générale, toute une formation des enseignants se met en place par rapport à l'informatique. Les enseignant·e·s reçoivent également chacun·e une tablette.

M. Payot remercie Mme Winkler et précise que certain·e·s enseignant·e·s attendent impatiemment ces outils.

Précision sur la future structure parascolaire du Belvédère

M. Jaquenoud s'interroge sur l'accueil parascolaire du Belvédère. Ses collègues et lui-même n'étant pas au courant de ce projet, il souhaite que la CET soit informée afin de comprendre de quoi il en retourne et comment la CET peut participer à ce projet.

Mme de Kerchove lui répond que ce n'est pas un APEMS et que l'information est prévue. Elle a eu un premier échange avec le directeur la semaine passée ils étaient sur la retenue au vu des travaux et la mise en place de l'annexe.

M. Payot répond qu'il n'est pas le premier à découvrir ce système, il y a déjà des APEMS de ce type-là qui sont en train de se développer dans certains établissements. Cela va faire l'objet d'un rapport-préavis puisque qu'il consiste à répondre au postulat de la conseillère communale Mme Florence Germond.

Précision sur l'éclairage de la cour de Beaulieu

M. Steiner demande si, dans le cadre du préavis sur les préaux, il est prévu un examen/rapport sur l'éclairage.

Mme de Kerchove répond que la question de l'éclairage est une vraie problématique, mais que l'on ne peut pas concrètement avoir une politique uniforme à l'échelle de tous les préaux. La question de l'éclairage sera thématifiée dans le cadre du préavis.

5. Projets phares des CET et consultation des élèves

M. Payot laisse la parole aux Président·e·s des CET pour un bref état des lieux.

(Les points ci-dessous donnent des précisions/compléments à la présentation en annexe.)

CET Isabelle-de-Montolieu (M. Patronaggio)

L'idée est que pour l'année prochaine, I.-de-Montolieu reprenne le concept de l'édition *Vision d'Avenir* et l'organise pour leurs élèves.

CET l'Elysée (Mme Corajoud)

C'est une année où la CET a de nouveaux participant·e·s, ils ont donc travaillé sur la consolidation de la CET et ont créé un stand pour se faire connaître.

CET Villamont (Mme Cheseaux). Projets :

- Accueil pré rentrée : le dernier jeudi des vacances scolaires
- Soirée parents sur le thème de la sexualité chez les adolescent·e·s mais cela est encore en discussion.

CET Bergières (Mme Conus)

En ce qui concerne *Vision d'Avenir*, elle annonce que s'il y a une CET intéressée à participer avec la CET des Bergières pour l'année prochaine, elle peut les contacter.

Il y a également des projets d'aménagements extérieurs du collège.

CET CF Ramuz (Mme Heiniger)

Elle explique que la CET va refaire l'accueil des 7^e comme chaque année.

CET Belvédère (M. Jaquenoud)

En ce qui concerne le rallye de rentrée : les enseignant·e·s, quelques parents et les élèves participeront pour tenir des stands durant cette journée.

CET Béthusy (M. Kupferschmid). Projets :

- Soutenir le Forum des métiers durables
- Soutenir le Conseil des élèves dans la création de stickers ou des flyers avec un numéro de téléphone d'urgence
- Ont soutenu les 4km de Lausanne
- En coordination avec la direction et les chef·e·s de file, volonté d'activer *Pro Helvetia* pour favoriser les échanges linguistiques
- Projet de classe spécial à l'EPFL pour sensibiliser l'informatique pour les filles, idées de former une classe spéciale à Béthusy
- Volonté de donner des prix lors des promotions avec un prix lié au développement durable et un prix à l'altruisme

CET Beaulieu (M. Steiner)

Il salue et remercie Mme Zombath pour sa collaboration avec la CET et pour son dernier CEL.

CET Pierrefleur (Mme Charollay). Projets.

La CET finalise le projet « Sécurité sur le chemin de l'école » et va faire une restitution sous la forme d'un petit film.

CET Coteau-Fleuri (Mme Favre)

Présentation du projet Forum des associations.

CET Entre-Bois (Mme Rossier). Projets :

En ce qui concerne le projet des langues parentales, la prochaine étape est un petit film qui restituera l'ensemble du projet pour fin juin.

Une autre membre rajoute que le café des parents sera mis en place à la rentrée septembre, avec le thème de la sécurité de la route pour les enfants.

CET Prélaz (M. Razzano). Projets :

En ce qui concerne la semaine durabilité, le thème portera sur la mobilité, l'énergie et l'alimentation.

CET La Sallaz (Mme Edenhofer)

Présentation des projets.

CET Floréal (Mme Deshayes)

Elle explique qu'il y a beaucoup de nouveaux membres, et qu'ils mettent en route le travail tous ensemble, mais en prenant le temps de fêter le départ la directrice et l'accueil du nouveau directeur !

CET Mon-Repos (Mme Savoye). Projets :

- *Expo idéale* se clôture le 4 juin à l'Hôtel de Ville.
- *Chemins Verts* poursuit son cours avec des articles du journal *Lausanne Cités*.

6. Octroi des deux demi-journées de congé en 2023 (décision)

Proposition : lundi 1^{er} mai 2023

M. Payot rappelle la loi sur l'enseignement obligatoire qui donne la possibilité au Conseil des établissements d'octroyer deux demi-journées de congé par année aux élèves. Il explique que cela fait cinq années sur sept que la Ville de Lausanne propose de choisir le 1^{er} mai, car c'est officiellement un jour férié dans l'administration communale lausannoise.

Prises de parole et clarifications par M. Payot, Mme de Kerchove et Mme Winkler

- **A quoi correspondent les deux demi-journées ?**

Il s'agit d'un droit du CEL de les attribuer. Ce congé peut constituer un enjeu pour les parents qui travaillent. Même si ce n'est pas forcément son rôle, la Ville de Lausanne et son secteur parascolaire a pu certaines années offrir une possibilité de garde pour les familles.

- **Proposition de date**

La proposition que fait la Ville pour l'année 2023 est de poser ces deux demi-jours le 1^{er} mai, sachant que l'administration communale ainsi que son personnel est en congé ce jour-là.

- **Communication des dates aux parents**

En principe, la communication des dates se fait à la rentrée, avec un rappel un peu avant la journée de congé. D'ailleurs, cette date n'est pas un jour férié officiel du canton, c'est une date qui n'apparaît pas, c'est donc aux directions d'établissement de la communiquer. Le SEP les informe un an à l'avance (mise à jour également sur www.lausanne.ch/vacances).

- **Service de garde le 1^{er} mai ?**

Lorsque le congé ne tombait pas sur un jour férié pour le personnel de la Ville, la Ville pouvait proposer une garde. Mais cette fois-ci, c'est plus difficile.

- **Proposition : la Ville pourrait-elle insérer une fiche d'information spéciale ou un «autocollant dans l'agenda avec l'ensemble de dates fériées (dont le 1^{er} mai) ?**

Oui, si les directions d'établissement sont d'accord.

- **Possibilité d'un mode de garde par d'autres organismes ?**

Il y a des activités de vacances qui sont assurées par le domaine vacances et par des acteurs/trices tels que la Fondation pour l'Animation socioculturelle lausannoise (FASL). M. Payot prend note de la demande, mais ne prend pas d'engagement à ce stade.

- **Qui est en congé le 1^{er} mai ?**

Les professionnel·le·s de la Ville, les élèves et de fait les enseignant·e·s, puisque l'école est fermée.

Mme Winkler clarifie les limites de la loi cantonale et donc la possibilité pour le CEL d'octroyer les deux-demis journées. Elle rappelle que les employé·e·s de la Ville sont en congé, notamment les centres de vie infantine, les APEMS, les infirmeries, les secrétariats, la conciergerie, etc.

Après une discussion ouverte, la date est soumise au vote.

DECISION : Avec 30 personnes favorables, trois oppositions et sept abstentions, la date du lundi 1^{er} mai 2023 est validée (les élèves lausannois·e·s auront congé le matin et l'après-midi ce jour-là).

Prises de parole :

Question sur le planning de fin d'année scolaire : on s'interroge sur le dernier jour d'école et sur le bien-fondé du congé supplémentaire.

M. Payot précise que cette question relève de la compétence du Canton.

M. Conus lui répond que les élèves qui ne sont pas invité·e·s aux cérémonies des promotions ont congé.

Mme Winkler répond que dans les établissements primaires (1-6P), les élèves vont à l'école le matin mais sont en congé l'après-midi. Il y a eu une discussion entre les directrices et directeurs des établissements primaires, et cela sera encore rediscuté. Les parents vont bientôt recevoir les informations pour inscrire les enfants au service de garde si besoin. Mme Winkler rappelle que les parents doivent envoyer leurs enfants à la garde s'ils y sont inscrits !

7. Prochaine séance du CEL

La date retenue pour la prochaine séance du CEL est le **24 novembre 2022**.

La **prochaine séance de la Coordination des Président·e·s** sera fixée pour l'automne 2022.

M. Payot signale que la dernière séance de coordination des Président·e·s des CET a donné l'occasion de faire un bilan des budgets pour les projets des CET, afin de pouvoir estimer les montants et, cas échéant, pouvoir donner ce qui n'est pas utilisé à d'autres CET.

Une thématique centrale évoquée lors de la séance était celle de la participation des parents, afin de comprendre quels étaient les besoins, les ressources et les rôles des CET de l'association des parents d'élèves et des autres acteurs, du point de vue des CET, des

établissements et de la Ville. Avec la conclusion que les CET sont des espaces importants pour essayer de mobiliser les parents, et toucher ceux qu'on ne voit pas dans les assemblées.

8. Divers et propositions individuelles

M. Payot remercie les cinq directeurs et directrices qui quittent leur fonction aux vacances d'été : Mme Sylvie Winkler (EP Floréal), Mme Danielle Zombath (EP Beaulieu), M. Olivier Hubert (EPS C.F. Ramuz), M. Jean-Daniel Conus (EPS I.-de-Montolieu) et M. Christophe Pidoux (EPS Elysée). Il remémore pour chacun-e, leurs collaborations et contributions.

Mme De Pietro demande aux président-e-s des commissions actuelles qui prévoient de remettre leur présidence, de se lever :

- Mme Ariane CONUS (CET Bergières)
- Mme Latha HEINIGER (CET C.F. Ramuz)
- Mme Geneviève ROSSIER (CET Entre-Bois)
- Mme Magalie SAVOYE (CET Mon-Repos)
- M. Keko RAZZANO (CET Prélaz)
- Mme Hannah CHESEAUX (CET Villamont)

- **Fêtes scolaires 2022** (cf. présentation)

M. Payot informe que le parcours du cortège change, afin d'éviter la place de la gare et ses travaux. Il passera par l'avenue Marc-Dufour.

- **Cérémonies des promotions** (cf. présentation)

- **Appel à projets du Bureau lausannois des familles** (cf. présentation)

Le délai d'inscription est fixé au 28 octobre 2022.

Prise de parole :

- ***Une question sur la date de la cérémonie de remise de diplômes***

Clarification par un membre : la cérémonie ne peut se faire dans la Salle Paderewski en raison du grand nombre d'effectif.

- ***Une question concernant les boîtes mail « .ch » pour les CET***

Mme de Kerchove indique qu'une proposition a été faite lors de la séance des président-e-s, et qu'une solution est en train d'être trouvée.

- **Prochaine soirée des futurs 1P** : lundi 24 mai 2023 (18h-21h30)

M. Payot clôt la séance et remercie l'Assemblée :

Il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié dans la salle des Pas Perdus.

Clôture de la séance à 21h09.